



Service public

Fédération syndicale SUD

Lausanne, le 2 avril 2026

Pl. Chauderon 5 - 1003 Lausanne

tél. 021 / 351 22 50

e-mail info@sud-vd.ch

site www.sud-vd.ch

Comptes de l'Etat de Vaud 2025

Les comptes varient, la lutte continue

Le Conseil d'Etat communique sur l'amélioration des comptes publics. Nous ne connaissons que trop la capacité de l'appareil gouvernemental à manier les chiffres et de les faire varier selon ses projets et les conditions stratégiques.

Il importe d'abord de souligner que le gouvernement cantonal, avec l'appui évident de sa majorité parlementaire, entend maintenir et approfondir son effort de désagrégation du service public, que celui-ci soit directement étatique ou relève des secteurs subventionnés. Ces derniers matérialisent des délocalisations sur place et des constitutions de zones franches, le tout pesant sur les dotations, les moyens et les salaires.

Les négociations entre le Conseil d'Etat et les syndicats sont marquées par cette position de l'employeur et subventionneur. Les salarié-es de l'ensemble du service public, étatique ou subventionné, se sont mobilisé-es et se mobiliseront encore non seulement pour interdire toute baisse de salaire, mais aussi pour obtenir les moyens en dotations, effectifs et structures pour que le service public réponde aux besoins effectifs de la population.

Cette position est en lutte avec la stratégie du Conseil d'Etat visant à la désagrégation du service public. Le service public doit être considéré comme un outil général. Les conditions de travail, de statut et de rémunération de ses agent-es doivent être défendues. Le service public doit pouvoir fournir à la population les prestations nécessaires. Il sert à assurer la cohésion sociale et les conditions d'existence de chacun-e.

L'austérité longue que les Conseils d'Etat successifs nous impose depuis le début des années 2000 s'aggrave encore depuis 2024, sous le prétexte du déséquilibre budgétaire. Le Conseil d'Etat est le grand organisateur de tout ceci. Il s'agit en fait d'un transfert de richesse sociale vers les personnes et les instances les plus puissantes. Le Conseil d'Etat poursuit une politique de baisse fiscale que les secteurs les plus extrémistes des classes privilégiées veulent amener à une réduction de 12% de l'impôt sur le revenu et la fortune.

D'ores et déjà, l'actuelle baisse fiscale de 4% vide les caisses de l'Etat de plus de 90 millions pour 2025. D'ici 2027, la baisse fiscale déjà actée passera à 7%, ce qui équivaut à -160 millions. Les estimations du -12% varient entre 300 et 550 millions sur une année.

Le service public doit être imposé comme le facteur décisif de la politique gouvernementale. Les ressources publiques pour ce faire doivent être mobilisées. Nous désignons là très clairement les milliards de fortune de l'Etat de Vaud que le Conseil d'Etat estime à 2 milliards alors qu'elle était de 5 milliards à fin 2022, sans qu'il y ait d'explication sur le mouvement et la traçabilité de ces sommes gigantesques. De même, tous les éléments d'enrichissement des finances publiques doivent être pleinement utilisés pour garantir les salaires, les conditions de travail et les moyens de toutes les activités de service public. Celles-ci sont aujourd'hui insuffisantes au regard des besoins de la population. Face à cela, le Conseil d'Etat n'a d'autre projet que de détériorer les conditions de vie de la population par son projet stratégique de démantèlement du service public.

L'équilibre budgétaire, dans les conditions que nous connaissons, est un simple prétexte pour tenter de légitimer les coupes létales contre les prestations et le bien commun.

Vous trouverez sur notre site, notre analyse du délai de carence récemment entré en force.